



Compte rendu de la séance du CONSEIL MUNICIPAL

Du jeudi 31 mars 2022

Excusés : Mars SIMON Sidonie NOEL Benoit THIERY Alain CHAPOTTE

Président : PARATTE Corinne

Secrétaire : Julien BOURNEZ

La séance débute à 20h

Approbation du compte-rendu du 3 mars 2022.

1. Délibération : présentation et vote du budget primitif lotissement Creux de la Foule 2022

BUDGET		CREUX DE LA FOULE	
	Fonctionnement		Investissement
Dépenses	10 102.28 €	Dépenses	10 101.56 €
Recettes	10 102.28 €	Recettes	10 101.56 €

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité

2. Délibération : clôture du budget lotissement Creux de la Foule 2022 au 30/06/2022

Ce budget n'a plus lieu d'exister, il sera donc clôturé au 30/06/2022. Les opérations comptables ainsi que le versement du déficit du budget au budget principal de la commune seront réalisées au cours de l'exercice 2022. Approbation à l'unanimité

3. Délibération : Budget général Présentation et Vote du Compte Administratif 2021

BUDGET		GENERAL	
	Fonctionnement		Investissement
Dépenses	722 027.60 €	Dépenses	185 918.88 €
Recettes	900 901.21 €	Recettes	687 171.13 €
Excédent 2020	568 338.53 €	Déficit 2020	91 254.91 €
Part affectée au 1068	172 514.34 €		
Excédent 2021	574 697.80 €	Excédent 2021	409 997.34 €

Excédent global 2021 : 984 695.14 €

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le compte administratif 2021.

Affectation des résultats au 1068 : Néant

Reportent au BP 2022 : R001 : + 409 997.34 € R002 : + 574 697.80

4. Délibération : proposition et vote du compte de Gestion 2021

Le Compte de Gestion 2020 est voté et approuvé à l'unanimité

5. Délibération : présentation budget primitif 2022 :

	Fonctionnement		Investissement
Dépenses	277 280.86 €	Dépenses €	451 837.99 €
Recettes	991 650.80 €	Recettes €	489 769.34 €

Les membres du conseil municipal votent à l'unanimité le budget primitif 2022

6. Délibération vote des taux 2022 :

Après délibération, les taux d'imposition pour l'année 2022 restent inchangés soit :
Foncier Bâti : 34.98% Foncier non Bâti : 25.06%

7. Délibération : AMO

Suite à l'ouverture des plis par la commission appels d'offres, Le cabinet Soliha a été retenu pour un montant de 17 353 € HT pour réaliser l'étude de réhabilitation du bâtiment Lornot en micro-crèche, ateliers municipaux et appartement.

Une subvention a été demandée au département pour un financement de l'étude à hauteur de 13 8/82.40 € soit 80%.

Accepté à l'unanimité

8. Délibération panneaux photovoltaïques

Une étude d'opportunité photovoltaïque a été réalisée sur la station d'épuration par le SYDED qui est économiquement viable. Les partenaires ont été associés au résultat de cette étude. L'assistance du SYDED sera sollicitée, afin d'avoir un appui technique et administratif pour un montant de 810 €. Le conseil municipal délibère à l'unanimité.

9. Délibération tarif vidéoprojecteur :

Le tarif de location du vidéoprojecteur passe à 30 € à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

10. Point réunion PNR (éclairages publics)

L'objectif pour les communes volontaires est de rentrer dans une politique régionale. Cette démarche fait partie de la charte PNR que les 94 communes ont signée.

Constat national : nous n'arriverons pas à avoir assez d'énergie pour nourrir toutes nos consommations. Entre 1992 et 2012 le nombre de points lumineux a augmenté de 89 %. C'est le second cas de mortalité des insectes après les insecticides. C'est aussi un impact sur la santé (pb de sommeil, dépression, et même de cancers). C'est avant tout une démarche d'expérimentation et pas un choix définitif. Il est possible de panacher des rues en extinction totale (entre minuit et 5h) et d'autres en diminution de luminosité de 70 %.

Notre commune est intéressée pour faire partie de l'expérimentation.

11. Point sur le SDAEP :

Une opération de nuit pour recherche de fuites sera entreprise courant avril. Les habitants seront informés en amont (flyers, tableaux d'affichage, et site internet)

12. Questions diverses

- Commission fête et cérémonie

Préparation du départ en retraite de Dominique. La commission doit se revoir pour l'organisation de la fête des mères.

- Opération brioche semaine 14

- Village propre

L'opération village propre se déroulera le 7 mai. Ajouter l'information au site et prévoir un mot pour les habitants.

- Organisation élections : présence de 3 conseillers au bureau de vote par tranche de 3 heures.

- Syndicat scolaire :

Problème d'entente et de communication entre les agents de la cantine. Un rdv individuel sera proposé. Beaucoup de bruits dans la salle de restauration, voir pour d'éventuels travaux d'isolation phonique par la commune de la Chenalotte. Le budget du syndicat scolaire a été voté lors de la dernière réunion.

- Formation PSC1

Une formation aux gestes de premier secours PSC1 vas être organiser à la salle des fêtes courant Juin. Cette formation sera donnée en 4 sessions de 2 heures entre 19h et 21h sur lès semaines 19-20-21 par Fabrice Dubi formateur au SDIS 25. Attente des disponibilités pour arrêter une date.

- L'entreprise FCG nous a fait parvenir un devis de 3 837,00€ pour l'entretien des voiries.

- Chantier de remise en état du chemin d'accès des parcelles de forêts communales de Noël-cerneux et le Russey : Le programme de travaux est suivi par l'ONF, les entreprises devront commencer au plus tard le 22 aout et la fin de ceux-ci ne pourra pas dépasser le 15 septembre. L'ONF compte 15 jours de travaux
6 entreprises ont été contactées pour répondre à l'offre.

Fin de séance 22h45



**Le Maire,
Corinne PARATTE**